

FORMULES PRATIQUES P. 13

PERSONNES / FAMILLE

La séparation
de biens tempéréepar Nicolas Duchange**ACTUALITÉS** P. 5**DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ**Option successorale :
interprétation du règlement
*Successions***IMMOBILIER**La transformation de commerces
en *dark stores* doit être autorisée
par la Ville de Paris**DROIT FISCAL**Calcul de la plus-value
correspondant à la période
entre l'acquisition du bien
et son inscription à l'actif
professionnel**DOCTRINE** P. 25**IMMOBILIER**Responsabilité du preneur
en cas d'incendie :
n'oublions pas le droit local !par Joël Mazure**CHRONIQUES** P. 29**PROFESSIONS**Responsabilité et déontologie
notarialespar Jean-François Sagaut
et Adrien Verrecchia

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques BARBIERI, agrégé des facultés de droit

Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier

Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)

Gilles BONNET, notaire à Paris

Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier

Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes

François DELORME, notaire à Blérancourt

Cyrille FARENC, notaire à Saint-Martin-en-Haut

Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Charles GIJSBERS, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur

Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris

Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole

Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation

Franck ROUSSEL, directeur adjoint du Cridon Sud-Ouest, chargé d'enseignement à l'université de Bordeaux

Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Paris-Panthéon-Assas

Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)

Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon

Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris

Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé. **Directrice générale déléguée :** Emmanuelle Filiberti. **Rédactrice en chef :** L. Ricco.

Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban. **Assistante :** C. Bardet.

Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr

Abonnements : Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr -

Tarifs 2023 : Abonnement papier + version feuiltable numérique France : 658,55 € TTC - Étranger : 802,25 €

Abonnement feuiltable numérique France : 311,41 € TTC - Étranger : 305 €

Prix au numéro France : 27,57 € TTC - Étranger : 28 €. Tarifs étudiants : nous consulter.

Annonces et Publicité : Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits : Dessin de couverture par Julie Le Cor.

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi.

Le Defrénois peut désormais être cité de la façon suivante : DEF 23 nov. 2021, n° DEF204p8.

Le numéro de type DEF204p8 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Imprimé chez Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Autriche (couverture, 0% de fibres recyclées)
et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 421 g éq. CO₂
CPPAP n° 1127 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.



ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF213s6 ■ Option successorale : interprétation du règlement *Successions*

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF213s2 ■ La transformation de commerces en *dark stores* doit être autorisée par la Ville de Paris

ENTREPRISE

DEF213s3 ■ Mention manuscrite : attention au non-respect du sens et de la portée de l'engagement de la caution

FAMILLE - PATRIMOINE

DEF213s4 ■ Apport de fonds personnels pour financer la construction du conjoint et contribution aux charges du mariage

FISCAL

DEF213s5 ■ Calcul de la plus-value correspondant à la période entre l'acquisition du bien et son inscription à l'actif professionnel

PRATIQUE P. 13

FORMULES

DEF211h8 ■ La séparation de biens tempérée par **Nicolas Duchange**

DOCTRINE P. 25

DEF210p3 ■ Responsabilité du preneur en cas d'incendie : n'oublions pas le droit local ! par **Joël Mazure**

CHRONIQUES P. 29

DEF213q3 ■ Responsabilité et déontologie notariales par **Jean-François Sagaut** et **Adrien Verrecchia**

VIE PRO P. 36

OFFRES ET DEMANDES P. 41

INDICES P. 44